

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES  
COMTÉ DE SAGUENAY  
PROVINCE DE QUÉBEC*

---

PROCES-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 13 novembre 2017, à 19h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents :            Monsieur le maire    Francis Bouchard

Mesdames

Josée Bouchard  
Manon Brassard  
Isabelle Gagnon

Messieurs les conseillers

Martin Gagné  
Réjean Lacasse

Est absent :            Monsieur le conseiller  
Charles Lessard

Est également présente :    La directrice générale par intérim,  
Madame Carolle Perron

---

ÉLECTIONS GÉNÉRALES 2017  
SCRUTIN DU 5 NOVEMBRE

RAPPORT SUR LA RENCONTRE POSTÉLECTORALE DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION AVEC LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Les actes suivants ont été posés par la présidente d'élections, Mme Louise Gauthier, ce 13<sup>e</sup> jour de novembre 2017, à 17h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes :

1. MENTION DE FÉLICITATIONS
  2. PROCLAMATION DES CANDIDATS ÉLUS
  3. ASSERMENTATION DES PERSONNES ÉLUES
  4. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL
  5. DÉCLARATION DES CANDIDATS SUR LE FINANCEMENT ET LES DÉPENSES ÉLECTORALES
- 

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt et acceptation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11-09-2017 et de la séance extraordinaire du 27-09-2017
4. Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la municipalité du mois d'octobre 2017

## **5. CAMPING BON DÉsir :**

- 5.1. Rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir par le maire
- 5.2. Formation du comité du Camping : Nomination de deux (2) Conseillers
- 5.3. Adoption des tarifs 2018 pour la location des terrains
- 5.4. Compensation des heures travaillées à l'hiver 2017-2018 pour les réservations téléphoniques à Mme Anik Gagnon, préposé à l'accueil du Camping Bon Désir
- 5.5. Service de réservations en ligne – Année 2018 : Solution Web Pixum Inc.
- 5.6. Dépôt de la liste des comptes du mois d'octobre 2017

## **6. SALLE DE QUILLES :**

- 6.1. Rapport d'activités de la Salle de Quilles par M. le conseiller Martin Gagné
- 6.2. Formation du comité Salle de Quilles : Nomination de deux (2) Conseillers
- 6.3. Dépôt de la liste des comptes du mois d'octobre 2017

## **7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

8. Résolution pour le dépôt de la nouvelle programmation de la taxe d'accise aux Affaires Municipales du Québec
9. Résolution pour l'aide financière concernant la formation des pompiers volontaires du Service des Incendies des Bergeronnes
10. Entente pour l'utilisation d'une partie d'un terrain municipal pour y aménager un espace de stationnement à des fins personnelles de M. Jean-François Bouchard
11. Paiement des factures pour la vérification ad hoc 21 080.67\$ et 2 311\$ incluant les taxes à la firme Benoit Côté, comptable professionnel agréé inc.
12. Modification du règlement harmonisé HCN-1002 afin de permettre aux policiers d'intervenir pour la paix et l'ordre sur des terres publiques du domaine de l'État de la MRC La Haute-Côte-Nord
13. Approbation du budget révisé au montant de 7 287\$ de l'O.M.H des Bergeronnes
14. Formation d'un comité en Ressources humaines : Nomination de deux (2) Conseillers
15. Formation d'un comité de Finances : Nomination de deux (2) Conseillers
16. Renouvellement de l'entente intermunicipale pour le partage de la ressource en urbanisme pour l'année 2018 avec la Municipalité de Tadoussac

## **17. CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

- 17.1 Inscription au Répertoire du barrage situé à l'exutoire du Lac Pit en vertu de la Loi sur la sécurité de barrages par le Ministère du

Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

- 17.2 Aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Amélioration du rang St-Joseph – au montant de 15 000\$ payable en trois versements du Ministère des Transports, de la Mobilité et de l'Électrification des Transports
- 17.3 Accusé réception de la résolution concernant l'ouverture de la pêche au bar rayé sur la Côte-Nord u fleure St-Laurent de Pêches et Océans.
- 17.4 Confirmation de l'aide financière pour le remplacement d'un ponceau dans le Rang St-Joseph de la MRC La Haute-Côte-Nord
- 17.5 Nouveau service de transport bénévole et accompagnement offert aux personnes âgées de 65 ans et plus de la MRC La Haute-Côte-Nord
- 17.6 Entente de partenariat régional en tourisme 2016-2020 du Tourisme Côte-Nord
- 17.7 Départ à la retraite de Mme Lyson Gagnon, du Centre de la PetiteEnfance, bureau coordonnateur, la Giroflée
- 17.8 Démission de la responsable de la Bibliothèque des Bergeronnes, effective au 31-12-2017, de Mme Valérie Hovington
- 17.9 Demande d'acquisition d'une génératrice auprès de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer
- 17.10 Bilan des activités, saison 2017 d'Explos-Nature
- 17.11 Réclamation d'une facture de bris d'un véhicule, rue de la Mer par M. Roger Guignard
- 17.12 Fusion du bureau de Mme Élise Guignard, CPA inc. de Sacré-Cœur avec Malette S.E.N.C.R.L.
- 17.13 Bulletin d'information # 1, automne 2017 de la Zone côtière

**18 DEMANDES DE COMMANDITES, D'AIDE FINANCIÈRE OU COTISATION ANNUELLE :**

- 18.1 Association de hockey mineur des Escoumins : 46<sup>e</sup> tournoi de hockey mineur des Escoumins
- 18.2 Martin Simard : Remboursement frais d'inscription hockey mineur (2 enfants)
- 18.3 Centre Aide Haute-Côte-Nord : Campagne 2017
- 18.4 Polyvalente des Berges : Aide financière pour album souvenir
- 18.5 Fédération québécoise de municipalités : Adhésion 2018
- 18.6 Corporation des services universitaires secteur ouest Côte-Nord : Adhésion
- 18.7 Les Amis du rayon d'or : Demande de la gratuité de la salle de quilles – 7 décembre 2017 de 11h à 16h
- 18.8 Bersaco : Soirée de Noël – réduction de prix sur les produits alcoolisés

**19. VARIA**

**20. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**21. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le maire félicite les membres pour leur élection, constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

**17-11-2575 Ajournement**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

**QUE la séance soit levée à 19h02 et ajournée au lendemain, 14 novembre 2017 à 19h.**

PROCES-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité des Bergeronnes du 13 novembre 2017, ajournée le 14 novembre 2017, à 19h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents :            Monsieur le maire    Francis Bouchard

                                  Mesdames

  Josée Bouchard  
  Manon Brassard  
  Isabelle Gagnon

                                  Messieurs les conseillers

  Martin Gagné  
  Réjean Lacasse

Est absent :                Monsieur le conseiller

  Charles Lessard

Est également présente :    La directrice générale par intérim,  
Madame Carolle Perron

---

## ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt et acceptation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11-09-2017 et de la séance extraordinaire du 27-09-2017
4. Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la municipalité du mois d'octobre 2017
- 5. CAMPING BON DÉSIR :**
  - 5.1. Rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir par le maire
  - 5.2. Formation du comité du Camping : Nomination de deux (2) Conseillers
  - 5.3. Adoption des tarifs 2018 pour la location des terrains
  - 5.4. Compensation des heures travaillées à l'hiver 2017-2018 pour les réservations téléphoniques à Mme Anik Gagnon, préposé à l'accueil du Camping Bon Désir
  - 5.5. Service de réservations en ligne – Année 2018 : Solution Web Pixum Inc.
  - 5.6. Dépôt de la liste des comptes du mois d'octobre 2017
- 6. SALLE DE QUILLES :**
  - 6.1. Rapport d'activités de la Salle de Quilles par M. le conseiller Martin Gagné
  - 6.2. Formation du comité Salle de Quilles : Nomination de deux (2) Conseillers
  - 6.3. Dépôt de la liste des comptes du mois d'octobre 2017
- 7. PÉRIODE DE QUESTIONS**
8. Résolution pour le dépôt de la nouvelle programmation de la taxe d'accise aux Affaires municipales du Québec

9. Résolution pour l'aide financière concernant la formation des pompiers volontaires du Service des Incendies des Bergeronnes
10. Entente pour l'utilisation d'une partie d'un terrain municipal pour y aménager un espace de stationnement à des fins personnelles de M. Jean-François Bouchard
11. Paiement des factures pour la vérification ad hoc 21 080.67\$ et 2 311\$ incluant les taxes à la firme Benoit Côté, comptable professionnel agréé inc.
12. Modification du règlement harmonisé HCN-1002 afin de permettre aux policiers d'intervenir pour la paix et l'ordre sur des terres publiques du domaine de l'État de la MRC La Haute-Côte-Nord
13. Approbation du budget révisé au montant de 7 287\$ de l'O.M.H des Bergeronnes
14. Formation d'un comité en Ressources humaines : Nomination de deux (2) Conseillers
15. Formation d'un comité de Finances : Nomination de deux (2) Conseillers
16. Renouvellement de l'entente intermunicipale pour le partage de la ressource en urbanisme pour l'année 2018 avec la Municipalité de Tadoussac

#### **17. CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

- 17.1. Inscription au Répertoire du barrage situé à l'exutoire du Lac Pit en vertu de la Loi sur la sécurité de barrages par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- 17.2. Aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Amélioration du rang St-Joseph – au montant de 15 000\$ payable en trois versements du Ministère des Transports, de la Mobilité et de l'Électrification des Transports
- 17.3. Accusé réception de la résolution concernant l'ouverture de la pêche au bar rayé sur la Côte-Nord u fleure St-Laurent de Pêches et Océans.
- 17.4. Confirmation de l'aide financière pour le remplacement d'un ponceau dans le Rang St-Joseph de la MRC La Haute-Côte-Nord
- 17.5. Nouveau service de transport bénévole et accompagnement offert aux personnes âgées de 65 ans et plus de la MRC La Haute-Côte-Nord
- 17.6. Entente de partenariat régional en tourisme 2016-2020 du Tourisme Côte-Nord
- 17.7. Départ à la retraite de Mme Lyson Gagnon, du Centre de la Petite-Enfance, bureau coordonnateur, la Giroflée
- 17.8. Démission de la responsable de la Bibliothèque des Bergeronnes, effective au 31-12-2017, de Mme Valérie Hovington

- 17.9. Demande d'acquisition d'une génératrice auprès de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer
- 17.10. Bilan des activités, saison 2017 d'Explos-Nature
- 17.11. Réclamation d'une facture de bris d'un véhicule, rue de la Mer par M. Roger Guignard
- 17.12. Fusion du bureau de Mme Élise Guignard, CPA inc. de Sacré-Cœur avec Malette S.E.N.C.R.L.
- 17.13. Bulletin d'information # 1, automne 2017 de la Zone côtière

**18. DEMANDES DE COMMANDITES, D'AIDE FINANCIÈRE OU COTISATION ANNUELLE :**

- 18.1. Association de hockey mineur des Escoumins : 46<sup>e</sup> tournoi de hockey mineur des Escoumins
- 18.2. Martin Simard : Remboursement frais d'inscription hockey mineur (2 enfants)
- 18.3. Centre Aide Haute-Côte-Nord : Campagne 2017
- 18.4. Polyvalente des Berges : Aide financière pour album souvenir
- 18.5. Fédération québécoise de municipalités : Adhésion 2018
- 18.6. Corporation des services universitaires secteur ouest Côte-Nord : Adhésion
- 18.7. Les Amis du rayon d'or : Demande de la gratuité de la salle de quilles – 7 décembre 2017 de 11h à 16h
- 18.8. Bersaco : Soirée de Noël – réduction de prix sur les produits alcoolisés

**19. VARIA**

**20. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**21. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le maire souhaite la bienvenue, constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

**17-11-2576 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les modifications suivantes :

Ajout à Varia, les points suivants :

- Processus d'embauche d'un Directeur général avec la firme Pro-Gestion
- OMH de Bergeronnes – désignation de 2 représentants de la municipalité sur le CA de l'Office »
- Autorisation aux Entreprises Essipit de réaménager leur espace de travail dans la bâtisse appartenant à la municipalité « Archéo-Topo » à leur frais et toujours en collaboration avec M. Patrice Noël, des travaux publics
- Désignation d'un promoteur pour 6 mois
- MRC de la Haute-Côte-Nord : Nomination d'un représentant pour siéger à la MRC en l'absence du Maire
- Archéo-Topo : Nomination de deux (2) représentants au Conseil d'administration
- CCU (Comité consultatif d'urbanisme) : Nomination de (2) représentants au Comité
- Dépôt du rapport de vérification ad hoc par M. Benoit Côté, CPA auditeur, CA

et que l'item « VARIA » soit maintenu ouvert.

**17-11-2577 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2017 et de la séance extraordinaire du 27 septembre 2017**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Josée Bouchard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2017 et de la séance extraordinaire du 27 septembre, dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soit par la présente adoptée et ratifiée à toutes fins que de droit, en modifiant le titre de la résolution 17-09-2548 comme suit : lire « location » au lieu de « consommations ».

**17-11-2578 Dépôt de la liste des comptes de la municipalité pour le mois d'octobre 2017**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité des Bergeronnes pour une somme totalisant 139 344,00 \$.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois d'octobre 2017**

Je, Carolle Perron, directrice générale par intérim de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **139 344, \$** pour le paiement des dépenses suivantes :



**DÉPENSES  
MUNICIPALITÉ**

<b>LISTE DES COMPTES À PAYER 2017-10</b>		
André Hovington	Balles de foin soirée Halloween enfants RES 17-09-2560	36.00 \$
Apsam	Formation transport produits dangereux	234.60 \$
Atelier Brisson Gagné inc.	Lame à diamant 344.91\$ - fourniture réparation machineries	380.48 \$
Auberge La Rosepierre	Hébergement DG septembre et octobre	1 389.51 \$
Aux mignons Potirons	Citrouilles soirée Halloween enfants RES 17-09-2560	71.00 \$
Centre Archéo-Topo	Contribution municipale 4000.00\$, rédaction des textes laminés projet forges 577.40\$, entente archéologique projet fouille objectif 2 actions C	8 291.09 \$
Création Déco HCN	Toile solaire CJE RES 17-07-2484	267.89 \$
Duchênes Sports	Bottes pompier, couvre botte	264.42 \$
Élise Guignard	Vérification AD HOC	2 759.40 \$
Environnex	Test d'eau	1 288.55 \$
Équipements GMM inc.	Contrat service photocopieur septembre contrat service octobre	700.88 \$
Fédération québécoise des municipalités	Honoraire professionnel comparatif salarial et structure du service de traitement de l'eau potable 883.41\$, honoraire professionnel suivi du mandat structure RH 153.32\$, honoraire professionnel rapport complémentaire mandat structure RH 182.53\$	1 219.26 \$
FM Formules municipales	Dossier chemise combiné	306.24 \$
G.L.R.	Aliments	90.44 \$
G.L.R.	Aliments activité St-Jean camping et soirée Halloween rés. 17-09-2560 – fournitures entretien – fournitures élections - huile pour scie mécanique et gaz diesel et propane asphaltage village	124.24 \$
Gauthier Transport	Transport	54.36 \$
Groupe CCL	Fourniture élections	5 251.56 \$
Imprimerie Charlevoix	Papier	232.83 \$
Javel Bois-Frances	Chlore	326.53 \$
Journal Haute-Côte-Nord	Annonce offre d'emploi direction générale	408.16 \$
Levitt Safety	Plaque pour treuil de sécurité	132.32 \$
Louis-Philippe Lepage	Fourniture réparation hangar, escabeau 338.27\$, masse 174.17\$, verrou édifice municipal	1 069.00 \$
Mots et Marées	Révision texte exposition forge	130.00 \$
Municipalité Tadoussac	Frais pour gestionnaire ENPQ année 2017 - assistance rue de la Rivière, assistance rue de la Rivière, assistance route 138	1 441.74 \$
Pascal Gaudreault	Restauration des planchers de l'édifice municipal	315.00 \$
Produits BCM Itée	Antigel - boîte de service	245.07 \$
Rénovations J.M.B.R.	Réparation hangar d'avion	370.82 \$
S.R.V. (Constructions)	Transport et voyage 0-3/4	629.33 \$
Sani-Manic	Vidange toilette chimique base plein-air	137.97 \$
SEAO Constructions	Frais SEAO pour contrat déneigement	5.81 \$
Sel Warwick	Achat de sel pour déneigement des rues RES 17-09-2541	9 298.15 \$
Terrassement et Pavage S.L.	Travaux réparation rues	10 109.42 \$
Tremblay Bois Mignault	Honoraire juridique dossier TECQ	276.86 \$
Ultima	Assurance 2017-2018 RES 17-09-2537	41 539.00 \$
UTF Fire & sécurité	Inspection annuelle caserne, remplacement du détecteur du 2e étage qui était défectueux - inspection annuelle édifice municipal et remplacement batterie	948.54 \$

Vip Télécom	Contrat service	346.54 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>90 693.01 \$</b>	
<b>LISTE DES DÉBOURSÉS 2017-10</b>			
Ministre des Finances	Versement 2 Contributions policière 2017	19 261.00 \$	2126
Luc Caron	Domage et intérêt octobre	265.10 \$	2127
Poste Canada	Timbres ordinaires + timbres surdimensionnés	318.03 \$	2128
Johanne Maltais	Frais conciergerie + CJE septembre	520.00 \$	2130
Poste Canada	Envoi postal à chaque personne sur la liste électorale pour vérification	503.01 \$	2131
Pascal Gaudreault	Article promotionnel porte ouverte à la caserne 29-10-17 RES 17-09-2551	181.95 \$	2132
Guylaine Bouchard	Rémunération septembre	205.88 \$	2133
FISA	Cotisation syndicale	150.85 \$	2134
Valérie Hovington	Rémunération bibliothèque	240.00 \$	2135
Poste Canada	Envoi postal info municipal du 10 octobre 2017	60.71 \$	2136
Alain Gosselin	Contrat déneigement conteneur Lac Gobeil saison 2016-2017 RES 16-12-2292	400.00 \$	2141
Michel Lamontagne	Rémunération polyvalente	45.00 \$	2145
Pascal Gaudreault	Déplacement	39.60 \$	2147
Pascal Lessard	Déplacement	23.40 \$	2148
Johanne Maltais	Frais conciergerie + cje octobre (2)	520.00 \$	2149
Bell Mobilité	Télécommunication cellulaire	47.95 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Frais carte essence	459.02 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	29.35 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité caserne	230.60 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	587.85 \$	Accès D
Négotel	Télécommunication 22/09 au 21/10/2017	820.01 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source	4 848.89 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source	11 983.86 \$	Accès D
Vidéotron	Frais internet 29/10 au 28/11/17	103.42 \$	Accès D
Chambre de commerce	Assurance collective	1 543.23 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	32.40 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	38.57 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	83.65 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	371.76 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues	614.84 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	676.04 \$	Auto
La Chambre des Commerces Forestville	Assurance collective	1 514.32 \$	Auto
Standard life	Cotisation RPA	1 930.70 \$	Auto
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>48 650.99 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>139 344.00 \$</b>	

### Camping Bon-Désir :

#### 17-11-2579 Rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir par le maire

Le maire fait part que le camping est fermé et que des travaux prévus de mise à niveau du bloc sanitaire par l'entreprise Les Constructions SRV et l'entreprise Carl Brassard pour l'électricité (rés. 17-09-2557) sont terminés et que le contremaître a effectué certains travaux de plomberie.

**17-11-2580 Formation du comité du Camping : Nomination de deux (2) Conseillers**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
 APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DE désigner le maire, Francis Bouchard, et les conseillers Réjean Lacasse et Charles Lessard à titre de membres du comité de gestion du camping.

**17-11-2581 Adoption des tarifs 2018 pour la location des terrains**

CONSIDÉRANT QUE le comité de gestion a déposé une grille de tarif pour l'année 2018 pour approbation du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Josée Bouchard  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la grille des tarifs suivante pour la location de terrains pour l'année 2018 telle que déposée par le comité de gestion du camping :

**TABLEAU DES TARIFS CAMPING BON DÉsir**

	2017		2018	
	NUITÉE	SEMAINE	2% NUITÉE	2% SEMAINE
SANS SERVICE	27.32*	163.90*	27.32*	163.90*
2 SERVICES 15 AMP	34.57 \$	207.44 \$	35.27 \$	211.62 \$
3 SERVICES 30 AMP	36.18 \$	217.09 \$	36.96 \$	221.76 \$
PANO SANS SERVICE	32.70 \$	196.22 \$	33.35 \$	200.10 \$
PANO 1 SERVICE (EAU)	33.75 \$	202.48 \$	34.43 \$	206.58 \$
PANO 2 SERVICES (EAU + ÉLEC)	35.83 \$	215.00 \$	36.62 \$	219.72 \$
PANO 3 SERVICES 30 AMP	41.40 \$	248.40 \$	42.23 \$	253.38 \$
PANO 3 SERVICES 50 AMP	43.10 \$	258.58 \$	43.97 \$	263.82 \$
PODS	88.71 \$	532.25 \$	90.54 \$	543.24 \$
CH-16	133.85 \$	803.09 \$	136.55 \$	819.30 \$
CH-24	155.08 \$	930.46 \$	158.21 \$	949.26 \$
CH-30	181.60 \$	1 089.58 \$	185.26 \$	1 111.56 \$
SAISONNIER	1 405.40 \$			
GROUPE	7.83 \$			
PERSONNE ADDITIONNELLE	6.44 \$			
TENTE SUPPLÉMENTAIRE	5.91 \$			
DOUCHES	0.75 ou 1.00\$			

\* aucune augmentation  
 Pour 2018 augmentation de 2%

**17-11-2582 Compensation des heures travaillées à l'hiver 2017-2018 pour les réservations téléphoniques à Mme Anik Gagnon, préposé à l'accueil du Camping Bon Désir**

CONSIDÉRANT QU'en période hors saison, du temps de travail-employé est à prévoir pour la gestion des réservations en ligne pour le camping;

CONSIDÉRANT QUE le comité de gestion du camping suggère que ce temps de travail-employé soit compensé en temps au début de la saison suivante;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil paie à Mme Anik Gagnon une compensation des heures travaillées durant l'hiver pour la gestion des réservations en ligne durant l'hiver, avant le début des opérations du camping Bon-Désir.

**17-11-2583 Service de réservations en ligne – Année 2018 : Solution Web Pixum Inc.**

---

CONSIDÉRANT QUE le contrat de service de réservation en ligne du camping avec Solution Web Pixum inc. est à renouveler;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Solution Web Pixum inc. a transmis une proposition et qu'elle satisfait le conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte de renouveler le contrat avec Solution Web Pixum inc. pour 2018 pour l'utilisation du système de gestion réservationcamping.ca selon les termes et conditions tels qu'établis au contrat,

QUE la directrice générale par intérim, Mme Carolle Perron soit autorisée à signer ledit contrat.

**17-11-2584 Dépôt et acceptation de la liste des comptes du camping pour le mois d'octobre 2017**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Josée Bouchard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité des Bergeronnes pour une somme totalisant 57 190,17 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois d'octobre 2017

Je, Carolle Perron, directrice générale par intérim de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **57 190,17 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES  
CAMPING BON-DÉSIR**

<b>LISTE DES COMPTES À PAYER 2017-10</b>			
Anik Gagnon	Déplacement	22.14 \$	
Les Croisières Neptune	Croisières (vente de billet)	365.21 \$	
Les Entreprises Essipit	Croisières (vente de billet)	321.54 \$	
Louis-Philippe Lepage	Fourniture entretien bâtiments	1 019.15 \$	
Municipalité des Bergeronnes	Télécommunication et internet 83.00\$, assurance et test d'eau 916.70\$ (2)	999.70 \$	
Pièces et Services SG	Fourniture entretien machineries	1 725.67 \$	
Pierre Maltais	Bois	2 687.54 \$	
Renaud Bouchard	Déplacement	78.30 \$	
Rénovations J.M.B.R	Fourniture entretien bâtiment	399.42 \$	
Sani-Manic	Vidange fosse septique	1 299.22 \$	
Transport Imbeault	Pose de pneu, car de golf	11.50 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>8 929.39 \$</b>	
<b>LISTE DES DÉBOURSÉS 2017-10</b>			
Carte Corpo-rate	Frais carte essence	3.61 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	55.77 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	100.64 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	301.02 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	603.61 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	783.52 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source	1 822.37 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source	5 023.60 \$	Accès D
Revenu Québec	Déclaration TPS-TVQ juillet à août 2017	39 120.28 \$	Accès D
Visa Desjardins	Machine paiement direct	446.36 \$	Auto
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>48 260.78 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>57 190.17 \$</b>	

**Salle de quilles :**

**17-11-2585 Rapport d'activités de la Salle de Quilles par M. le conseiller Martin Gagné**

Monsieur le conseiller Martin Gagné informe les citoyens présents sur les activités de la salle de quilles depuis son ouverture en septembre 2017.

**17-11-2586 Formation du comité Salle de Quilles : Nomination de deux (2) Conseillers**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse  
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DE désigner le maire, Francis Bouchard, la conseillère Manon Brassard et le conseiller Martin Gagné à titre de membres du comité de gestion de la salle de quilles.

**17-11-2587 Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la salle de quilles pour le mois d'octobre 2017**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité des Bergeronnes pour une somme totalisant 6 148.23 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois d'octobre 2017

Je, Carolle Perron, directrice générale par intérim de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **6 148.23 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES  
 SALLE DE QUILLES**

<b>LISTE DES COMPTES À PAYER 2017-10</b>			
B.F.T. Bowling	Réparation contrôleur d'allées - lave balle et poudre vendue par la SDQ 124.82\$	469.75 \$	
G.L.R.	Aliments	321.82 \$	
Louis-Philippe Lepage	Fourniture réparation équipement	16.07 \$	
Rénovations J.M.B.R.	Fourniture entretien bâtiment	151.42 \$	
Solugaz	Location gaz propane de nov 2017 à oct 2018	91.98 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>1 051.04 \$</b>	
<b>LISTE DES DÉBOURSÉS 2017-10</b>			
S.A.Q.	Alcool	778.33 \$	2138
Nicolas Gagnon	DJ soirée Halloween RES 17-09-2559	250.00 \$	2139
S.A.Q.	Alcool	526.49 \$	2142
Mélissa Gagnon	Décoration soirée Halloween RES 17-09-2559	96.58 \$	2146
Brasserie Labatt	Bière	278.55 \$	Accès D
Brasserie Labatt	Bière	2 361.64 \$	Accès D
Vidéotron	Frais de câble	68.84 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	736.76 \$	Auto
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>5 097.19 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>6 148.23 \$</b>	

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Début : 19h15

Fin : 19h20

Le maire répond aux questions de l'assistance, entre autres, sur les sujets suivants :

- heures compensées au camping,
- inventaire de boisson à la salle de quilles au début de la saison,
- affichage du poste de préposé au bar de la salle de quilles.

### **17-11-2588 Résolution pour le dépôt de la nouvelle programmation de la taxe d'accise aux Affaires municipales du Québec**

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard

APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle,

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018,

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la nouvelle programmation de travaux jointe à la présente datée du 29 septembre 2017 et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire,

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme,

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux déposée le 29 septembre 2017, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**17-11-2589 Résolution pour l'aide financière concernant la formation des pompiers volontaires du Service des Incendies des Bergeronnes**

---

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes prévoit la formation de 3 pompiers pour le programme Pompier 1 et/ou de 3 pompiers pour le programme Pompiers II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de la Haute-Côte-Nord en conformité avec l'article 6 du Programme;

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Josée Bouchard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

QUE la municipalité des Bergeronnes présente une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière du ministère de la Sécurité publique pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel,

QUE cette résolution soit transmise à la MRC de la Haute-Côte-Nord, tel que prévu à l'art. 6 du Programme.



**17-11-2590 Entente pour l'utilisation d'une partie d'un terrain municipal pour y aménager un espace de stationnement à des fins personnelles de M. Jean-François Bouchard**

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a permis l'utilisation à titre gratuit d'une partie d'un terrain municipal à M. Jean-François Bouchard pour y aménager un espace de stationnement à des fins personnelles durant l'hiver pour accommoder l'occupant de sa résidence située au 323, rue de la Rivière;

CONSIDÉRANT QU'une entente est à intervenir entre les parties;

CONSIDÉRANT le projet d'entente déposé au conseil par la direction générale pour approbation du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le projet d'entente à intervenir avec M. Jean-François Bouchard, propriétaire du 323, rue de la Rivière, soit accepté avec les modifications suivantes :

Ajout de mesures concernant l'assurance responsabilité, la remise en état des lieux et que l'entente est valable pour hiver 2017-2018 seulement,

D'autoriser la directrice générale par intérim, Mme Carolle Perron, à signer l'entente au nom de la municipalité.

**17-11-2591 Paiement des factures pour la vérification ad hoc 21 080.67\$ et 2 311\$ incluant les taxes à la firme Benoit Côté, comptable professionnel agréé inc.**

---

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la requête des citoyens pour la vérification comptable ad hoc de la municipalité pour l'année 2016 (réf. rés. 17-06-2472 et rés. 17-08-2526), la firme Benoit Côté, comptable professionnel agréé inc. avait été choisie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux factures progressives d'honoraires pour le travail effectué par la firme dans le dossier, dont l'une portant le numéro 19427 au montant de 21 080,67 \$ et l'autre portant le numéro 19468 au montant de 2 311, \$;

CONSIDÉRANT QUE selon les conclusions du rapport de la firme comptable à être déposé ultérieurement; les frais d'honoraires peuvent être remboursés soit par les citoyens requérants de la vérification ou Mme Lynda Tremblay, personne en cause dans le dossier de requête des citoyens;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Josée Bouchard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte de payer les frais d'honoraires professionnels (relevés no. 19427 et 19468) présentés par la firme Benoit Côté, comptable professionnel agréé inc. au montant de 23 391.37 \$, taxes incluses,

QUE la dépense soit couverte à même le budget de fonctionnement de la municipalité,

QUE suite aux recommandations de l'aviseur légal de la municipalité, le conseil devra statuer ultérieurement lors du dépôt du rapport final de la firme comptable à qui seront attribués les frais d'honoraires dans le dossier de requête des citoyens pour la vérification comptable ad hoc de la municipalité pour l'année 2016.

**17-11-2592 Modification du règlement harmonisé HCN-1002 afin de permettre aux policiers d'intervenir pour la paix et l'ordre sur des terres publiques du domaine de l'État de la MRC La Haute-Côte-Nord**

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité la MRC de la Haute-Côte-Nord désire obtenir la position de la municipalité des Bergeronnes en ce qui a trait à la modification du règlement HCN-1002 relatif à la sécurité, la paix et l'ordre afin que ce règlement s'applique aussi sur le territoire des terres du domaine public;

CONSIDÉRANT l'existence de terres du domaine public sur le territoire de la municipalité des Bergeronnes;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte que le règlement HCN-1002 soit modifié afin de permettre son application sur le territoire du domaine public situé à l'intérieur du territoire de la municipalité des Bergeronnes.

**17-11-2593 Approbation du budget révisé au montant de 7 287, \$ de l'O.M.H des Bergeronnes**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte le budget révisé de l'OMH de Bergeronnes transmit par la SHQ en date du 14 septembre 2017.

**17-11-2594 Formation d'un comité en Ressources humaines : Nomination de (2) conseillers**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DE désigner le maire, M. Francis Bouchard, la conseillère Josée Bouchard et le conseiller Réjean Lacasse, sur le comité des ressources humaines de la municipalité.

**17-11-2595 Formation d'un comité de Finances : Nomination de deux (2) Conseillers**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DE désigner le maire, Francis Bouchard, la conseillère Isabelle Gagnon et le conseiller Réjean Lacasse sur le comité des finances de la municipalité.

**Renouvellement de l'entente intermunicipale pour le partage de la ressource en urbanisme pour l'année 2018 avec la Municipalité de Tadoussac**

LE POINT EST REPORTÉ À LA SÉANCE DE DÉCEMBRE 2017

**Période de questions**

Début : 19h45  
Fin : 20h18

Le maire répond aux questions de l'assistance, entre autres sur les points suivants :

- Dépôt du rapport de la firme comptable Benoit Côté du 27 novembre 2017 (Mme Marie-Claude Gagnon)
- Politique d'affichage de poste (Mme Marie-Claude Gagnon)
- Demandes de participation financières pour frais d'inscription au Hockey (Mme Johanne Caron)
- Agent de développement (Mme Johanne Caron)
- Avancement du dossier de l'eau potable (M. Jeannot Larouche)
- Dépôt des états financiers du centre Archéo Topo (M. Jeannot Larouche)
- Gestionnaire de la marina des Bergeronnes, formation du CA et structure (M. Jeannot Larouche)
- Construction quai vs poursuite avec entrepreneur J. Euclide Perron (M. Sébastien Guay)
- Entente avec Jean-François Bouchard pour utilisation terrain municipal (Mme Johanne Caron)
- Procédure suivant le dépôt du rapport de la firme Benoit Côté – si la municipalité entamera des poursuites au criminel (Mme Marie-Claude Gagnon, Sylvie Michaud)
- Mention qu'il n'y a aucun frais pour déposer plainte au criminel (Lucie Boulianne)
- Mention de la part de la conseillère Josée Bouchard qu'elle n'est pas au courant du contenu du rapport déposé par la firme Benoit Côté

**CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

- Inscription au Répertoire du barrage situé à l'exutoire du Lac Pit en vertu de la Loi sur la sécurité de barrages par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

- Aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Amélioration du rang St-Joseph – au montant de 15 000\$ payable en trois versements du Ministère des Transports, de la Mobilité et de l'Électrification des Transports
- Accusé réception de la résolution concernant l'ouverture de la pêche au bar rayé sur la Côte-Nord u fleure St-Laurent de Pêches et Océans.
- Confirmation de l'aide financière pour le remplacement d'un ponceau dans le Rang St-Joseph de la MRC La Haute-Côte-Nord
- Nouveau service de transport bénévole et accompagnement offert aux personnes âgées de 65 ans et plus de la MRC La Haute-Côte-Nord
- Entente de partenariat régional en tourisme 2016-2020 du Tourisme Côte-Nord
- Départ à la retraite de Mme Lyson Gagnon, du Centre de la Petite-Enfance, bureau coordonnateur, la Giroflée
- Démission de la responsable de la Bibliothèque Les Bergeronnes, effective au 31-12-2017, de Mme Valérie Hovington
- Demande d'acquisition d'une génératrice auprès de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer
- Bilan des activités, saison 2017 d'Explos-Nature
- Réclamation d'une facture de bris d'un véhicule, rue de la Mer par M. Roger Guignard
- Fusion du bureau de Mme Élise Guignard, CPA inc. de Sacré-Cœur avec Malette S.E.N.C.R.L.
- Bulletin d'information # 1, automne 2017 de la Zone côtière

*(La correspondance est déposée aux archives de la municipalité et disponible pour consultation du public)*

**Demandes de commandites, d'aide financière ou de cotisation annuelle :**

**Association de hockey mineur des Escoumins : 46<sup>e</sup> tournoi de hockey mineur des Escoumins**

La demande d'aide financière présentée par l'Association du hockey mineure des Escoumins pour, entre autres, une publicité dans le bottin du tournoi – programme souvenir, est refusée due aux très nombreuses demandes locales.

**17-11-2596 Martin Simard : Remboursement frais d'inscription hockey mineur (2 enfants)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte de contribuer pour un montant de 160, \$ pour 2 inscriptions au hockey mineur des Escoumins des enfants de M. Martin Simard pour l'année 2017-2018.

**17-11-2597 Centraide Haute-Côte-Nord : Campagne 2017**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte de verser une contribution financière de 200, \$ à l'organisme Centraide Haute-Côte-Nord pour la campagne annuelle 2017.

**17-11-2598 Polyvalente des Berges : Aide financière pour album souvenir**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Josée Bouchard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte de verser une contribution financière au montant de 100, \$ pour la confection d'un album souvenir marquant la fin des études secondaires des jeunes de la Polyvalente des Berges.

**17-11-2599 Fédération québécoise de municipalités : Adhésion 2018**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte de renouveler l'adhésion annuelle 2018 de la FQM au montant de 1 069,70 \$.

**17-11-2600 Corporation des services universitaires secteur ouest Côte-Nord : Adhésion**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte de renouveler l'adhésion annuelle au montant de 150, \$ à la Corporation des services universitaires secteur ouest Côte-Nord.

**17-11-2601 Les Amis du rayon d'or : Demande de la gratuité de la salle de quilles – 7 décembre 2017 de 11h à 16 h 2017**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Josée Bouchard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte la demande de prêt de la salle de quilles à l'organisme Les amis du rayon d'or pour la tenue d'une activité de Noël spéciale des bénéficiaires du secteur BEST,

QUE l'organisme devra payer les frais de conciergerie et le salaire du préposé au bar pour la période d'utilisation de la salle de quilles.

**17-11-2602 Bersaco : Soirée de Noël – réduction de prix sur les produits alcoolisés**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil acquiesce à la demande de l'entreprise Bersaco pour la réduction de prix sur les produits alcoolisés comme par les années passées à l'exception des « Shooters » à l'occasion de leur soirée de Noël tenue à la salle de quilles.

**VARIA :**

**17-11-2603 Processus d'embauche d'un Directeur général avec la firme Pro-Gestion**

---

CONSIDÉRANT QUE sur recommandation du service du contentieux de la municipalité, le processus d'embauche d'un nouveau directeur général a déjà été amorcé par la directrice générale par intérim;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale par intérim a procédé à un appel d'offres de service professionnel sur invitation auprès de la firme Pro-Gestion pour l'accompagner dans ce dossier;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels reçue de la firme Pro-Gestion satisfait le conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil autorise la directrice générale par intérim à continuer le processus d'embauche déjà amorcé pour l'engagement d'un nouveau DG pour la municipalité,

QUE le conseil accepte l'offre de services professionnels de la firme Pro-Gestion datée du 17 octobre 2017 au montant maximum de 2 000, \$, taxes en sus, à raison des heures travaillées.

**17-11-2604 OMH de Bergeronnes – désignation de 2 représentants de la municipalité sur le CA de l'Office**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Josée Bouchard

APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DE désigner la conseillère Isabelle Gagnon et le conseiller Martin Gagné comme représentant de la municipalité sur le CA de l'OMH de Bergeronnes pour un mandat de 3 ans.

**17-11-2605 Autorisation à Croisières Essipit de réaménager leur espace de travail dans la bâtisse appartenant à la municipalité « Archéo-Topo » à leur frais et toujours en collaboration avec M. Patrice Noël, des travaux publics**

---

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Croisières Essipit, gestionnaire de la marina des Bergeronnes, loue des espaces pour ses activités de croisières;

CONSIDÉRANT QU'en mai 2017, résolution no. 17-05-2429, l'entreprise Essipit a déposé une demande afin de réaménager l'espace qu'elle loue pour ses activités;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle demande est déposée pour 2018 puisque ces travaux n'ont pas eu lieu, mais avec la possibilité de l'ajout d'un petit bâtiment détaché, construit sur pilotis entre les deux escaliers de façade de l'édifice;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil autorise l'entreprise Croisières Essipit à effectuer, à ses frais, les travaux de réaménagement du local qu'elle loue au Centre Archéo Topo pour ses activités de croisières ainsi que l'implantation d'un petit bâtiment détaché, construit sur pilotis en façade de l'immeuble de 10pi x 24pi s'harmonisant avec le centre Archéo Topo avec revêtement extérieur en « Maibec » de même couleur,

QUE l'entreprise Croisières Essipit s'engage à déposer à la municipalité un plan plus détaillé des travaux et une estimation des coûts ainsi que les assurances nécessaires en cas de bris des installations du bâtiment,

QUE ces travaux soient supervisés par le responsable du service des travaux publics de la municipalité,

QUE l'entreprise Croisières Essipit s'engage à remettre les lieux à l'état d'origine à son départ.

**17-11-2606 Désignation d'un promaire pour 6 mois**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DE désigner le conseiller Martin Gagné à titre de promaire pour 6 mois, de décembre 2017 à juin 2018.

**17-11-2607 MRC de la Haute-Côte-Nord : Nomination d'un représentant pour siéger à la MRC en l'absence du Maire**

---

CONSIDÉRANT QU'il est d'usage que les municipalités désignent un représentant municipal pour siéger à la MRC de la Haute-Côte-Nord en cas d'absence du maire à la table des maires;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Josée Boucahrd  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DE désigner le conseiller Martin Gagné à titre de substitut du maire au conseil des maires en cas d'absence du maire ou de vacances de son poste.

**17-11-2608 Archéo-Topo : Nomination de deux (2) représentants au Conseil d'administration**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DE désigner les conseillères Josée Bouchard et Isabelle Gagnon comme représentantes municipales sur le CA du centre Archéo-Topo.

**17-11-2609 CCU (Comité consultatif d'urbanisme) : Nomination de (2) représentants au Comité**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DE désigner les conseillers Martin Gagné et Charles Lessard à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité.

**Dépôt du rapport de vérification ad hoc par M. Benoit Côté, CPA auditeur, CA**

Point reporté au 27 novembre 2017

**17-11-2610 Ajournement**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Josée Bouchard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la séance soit levée à 20h20 et ajournée au 27 novembre 2017 à 19h pour couvrir le point suivant :

Dépôt du rapport de vérification ad hoc par M. Benoit Côté, CPA auditeur, CA



PROCES-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité des Bergeronnes du 13 novembre 2017, ajournée le 27 novembre 2017, à 19h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents :            Monsieur le maire    Francis Bouchard

                                  Mesdames

  Josée Bouchard  
  Manon Brassard  
  Isabelle Gagnon

                                  Messieurs les conseillers

  Réjean Lacasse  
  Charles Lessard

Est absent :                Monsieur le conseiller  
  Martin Gagné

Est également présente :    La directrice générale par intérim,  
  Madame Carolle Perron

---

#### ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Dépôt du rapport de vérification ad hoc par M. Benoit Côté, CPA auditeur, CA
3. Période de questions
4. Fermeture de l'assemblée

---

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue, constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

#### **17-11-2611    Dépôt du rapport de vérification ad hoc par M. Benoit Côté, CPA auditeur, CA**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte le dépôt du rapport de vérification ad hoc pour l'année 2016 par M. Benoit Côté, comptable professionnel agréé inc., selon l'art. 966.5 du code municipal et après en avoir pris connaissance, le conseil prendra des mesures, s'il y a lieu.

#### **Période de questions :**

Une période de questions est accordée aux citoyens concernant le dossier de vérification ad hoc pour l'année 2016 par la firme Benoit Côté, de 19h20 à 20h16.

**17-11-2612 Fermeture de l'assemblée**

---

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Martin Gagné demande la levée de la séance. Le maire déclare la séance close à 20h17.

---

Francis Bouchard  
Maire

---

Carolle Perron  
Directrice générale par intérim

---

*Je, Francis Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*